



La création française fragilisée : comment rebondir ?

MIFA 2023
Mercredi 14 juin 2023

France 2030 : l'animation en pôle position



Octobre 2021 : Le Président de la République annonce les grands axes stratégiques du plan France 2030

Objectif n°8 : Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus créatifs et culturels

SUPERPROD

tem10

FORTICHE

Xilam

TAT
STUDIO

MIAM!
animation

mikros
ANIMATION

SolidAnim

le studio
Personne n'est parfait !

Cyber Group Studios

**Folia
Scope**

KAZO
ANIMATION

Objectifs pour l'animation française à horizon 2030 :

**Produire plus, produire en France, produire plus responsable
Pour soutenir l'emploi, pour gagner des parts de marché à l'international
et pour accompagner le rayonnement culturel de la France**

Emploi des chiffres records, une parité en progression



Nombre de salariés 2022

9 864

+ 9% par rapport à 2021

Masse salariale 2022

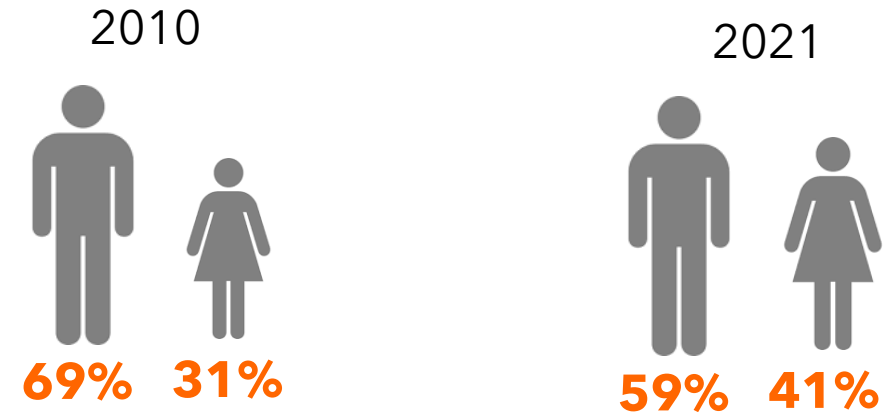
268 M€

+ 24% par rapport à 2021

Nb heures travaillées 2022

9,7 millions

+ 13% par rapport à 2021



CDDU

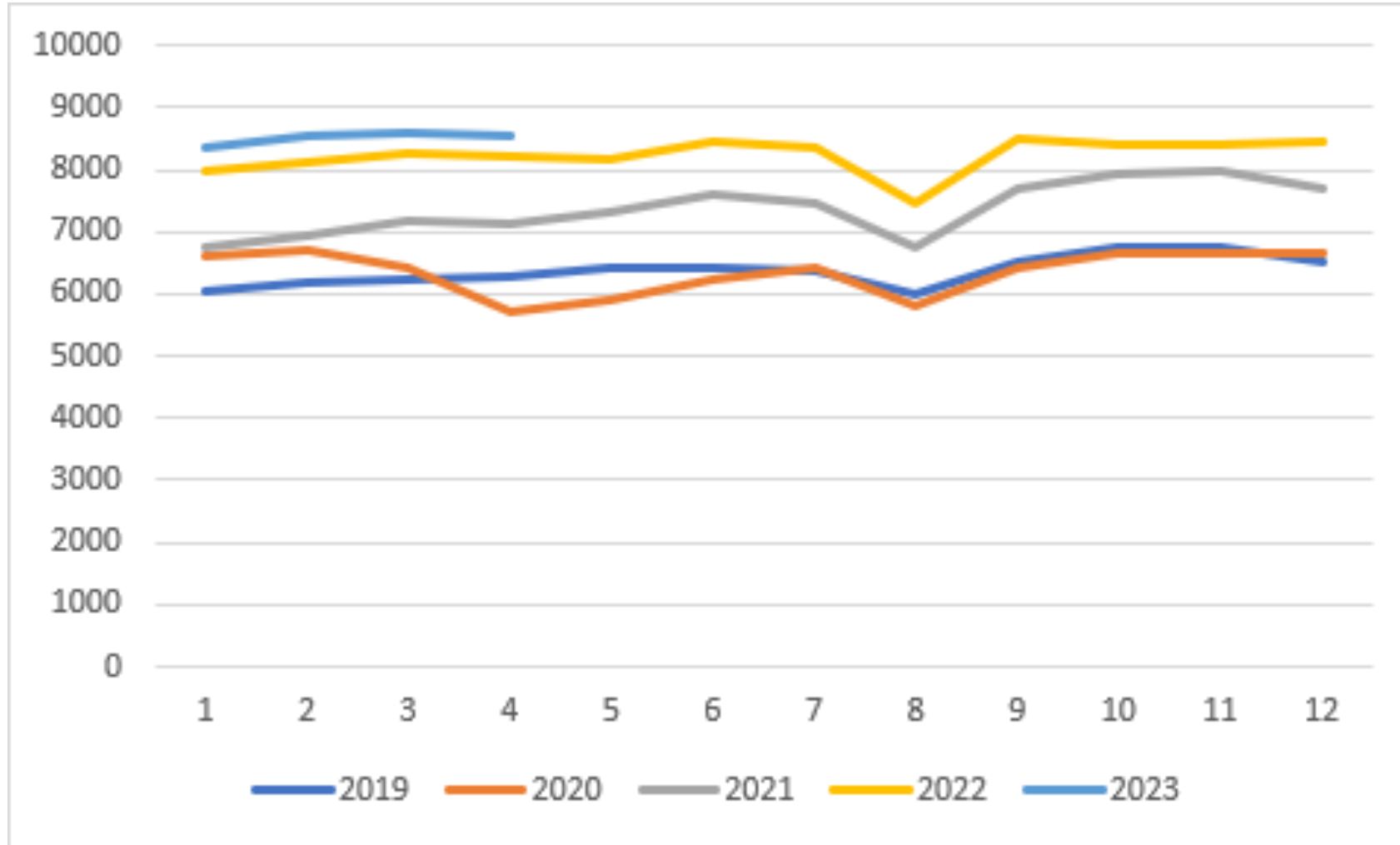
85% des effectifs

73% de la masse salariale

Une stabilisation du marché depuis septembre 2022



Effectifs



Une croissance tirée par la production pour les clients US (plateformes, majors, ...), quasi-essentiellement en production exécutive.

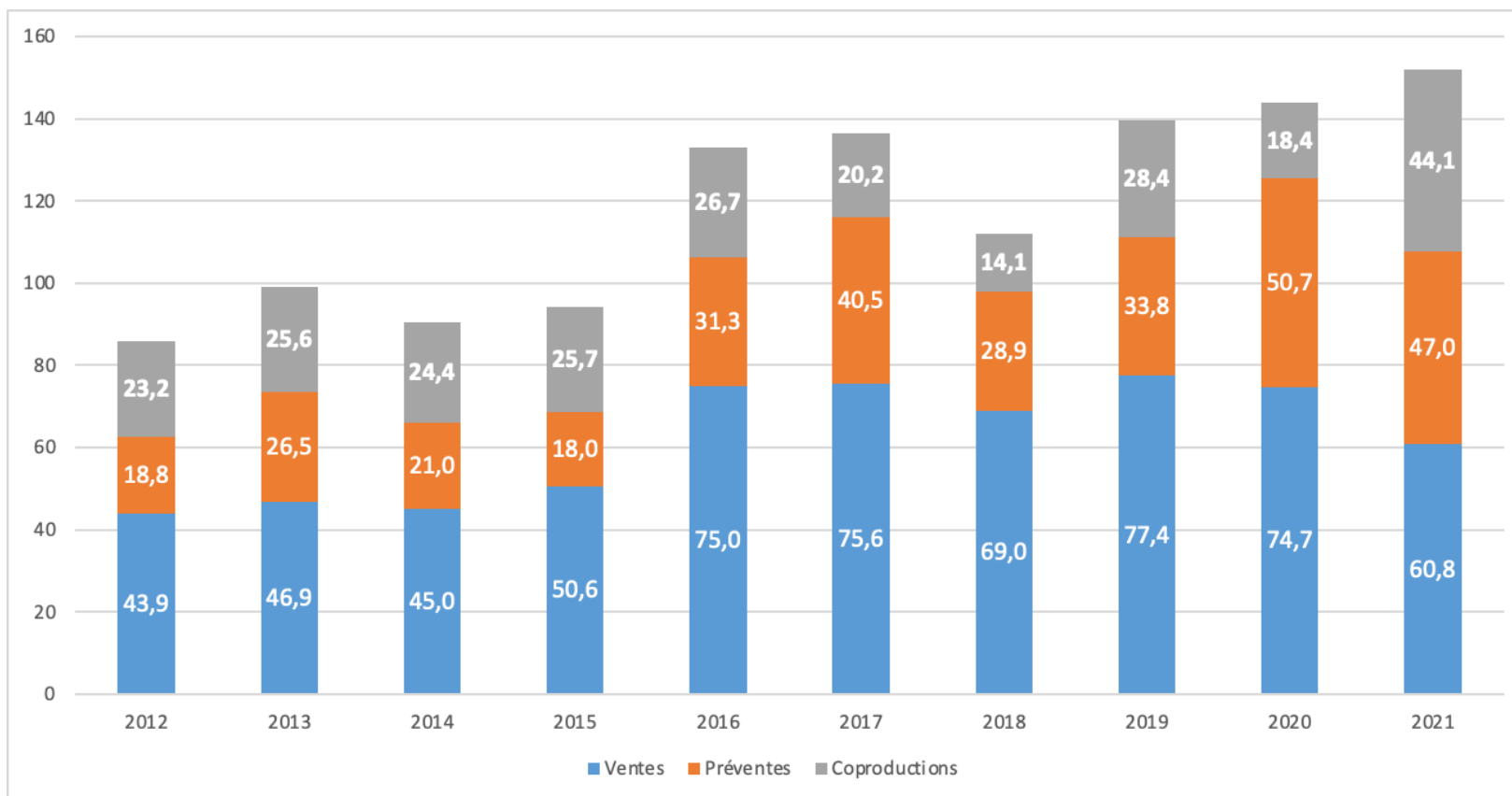
(Source : Audiens - Datalab)

Avertissement : Datalab Audiens repose sur un périmètre différent des RAF : plus large (toutes entreprises déclarant auprès d'AUDIENS appliquer la Convention collective de la production de films d'animation)

Un financement international au plus haut



**Un plus haut historique en 2021 à plus de 150 M€
40% des apports internationaux dans des programmes
français en 2021**



(source : CNC / Unifrance)

2022, une année atypique
en termes de production

Une baisse de 5 points de
la part des financements
étrangers dans le
financement des œuvres

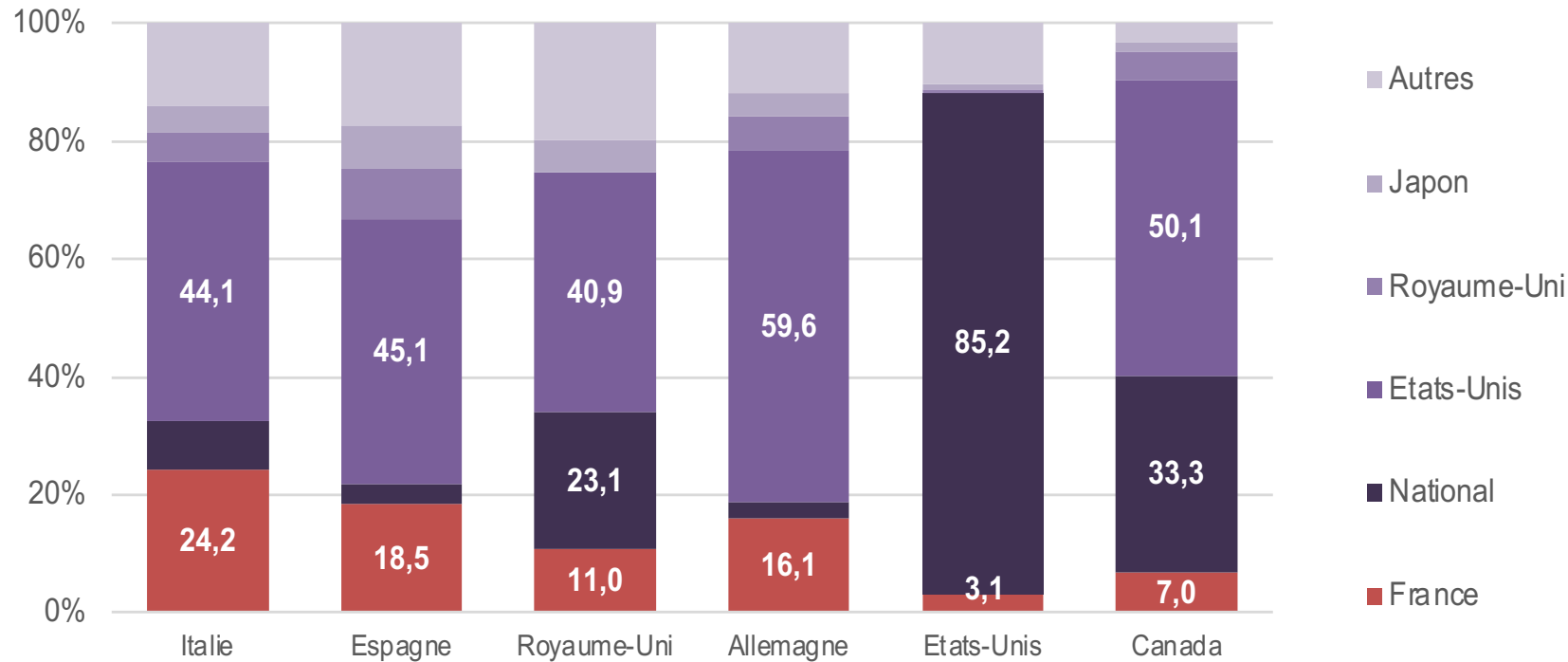
Une baisse qui traduit
aussi un vrai
ralentissement du marché
international

Une attaque frontale au
Sénat contre le modèle qui
a fait succès de l'animation
française

Une place de premier plan sur de nombreux marchés internationaux



Part de marché de l'animation audiovisuelle française dans l'offre TV d'animation en 2022
(en % du volume horaire diffusé)



Animation française n°2 en Allemagne, Italie, Espagne derrière les US mais devant la production nationale

Animation française n°3 au R-U et au Canada derrière la production US et la production locale

La France 4^{ème} pays le plus représenté sur les plateformes de SVoD à l'étranger derrière les US, le Japon et le R-U.

(Sources : CNC / MediaLogiq
CNC / Ampere Analysis)

Premier calculateur carbone mondial pour l'animation : une initiative d'AnimFrance pour une industrie plus responsable



Aider chaque studio à calculer rapidement et simplement son bilan carbone et celui de ses productions en cours, à venir et passées, selon des critères scientifiques et réglementaires, afin de présenter des résultats comparables et améliorer ses pratiques

Outil partagé avec tous les acteurs de la filière française et européenne

6 studios dans les domaines de la 2D, 3D et 3D temps réel
(stop motion ultérieurement)



SUPERPROD

SUPAMONKS

3 studios ont rejoint ce groupe
initial à compter de mars 2023

ILLUMINATION



Premier calculateur carbone mondial pour l'animation : une arrivée programmée pour début 2024



Novembre 2022

Été 2023

Fin 2023

Début 2024

Livraison de la V1
testée par un pool
de studios
d'AnimFrance au
sein du Collège
Studios

Livraison de la V2

Livraison de la V3
accessible à tous les
studios et répondant
aux critères
d'homologation du CNC

Déploiement du
calculateur pour
répondre aux demandes
de bilans carbone du
CNC pour l'animation

ecOPROD

Interfacer le calculateur animation avec le Carbon'Clap

ecOPROD

LA CARTOUCH'VERTE

Le guide de l'animation éco-responsable

Partenaires



Négociation avec les auteurs ...



Directive européenne 2019/790 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique

Transposition dans le cadre de l'ordonnance n° 2021-580 du 12 mai 2021

Accord interprofessionnel sur
les comptes d'exploitation =
Accord transparence de 2017

Mettre en place un premier
accord spécifique au secteur de
l'animation pour encadrer les
relations producteurs / auteurs



... un projet structurant et ambitieux



Mise en place d'un glossaire avec définitions des différentes étapes d'écriture

Définition des formats des textes par étape d'écriture et nombre maximum de versions

Définition des bibles littéraires et graphiques, mais aussi de la bible de réalisation

Création des fiches généalogiques de la bible littéraire et de la bible graphique

Définition des épisodes de développement et d'une bonification financière pour ceux-ci

Mise en place d'un échéancier de paiement

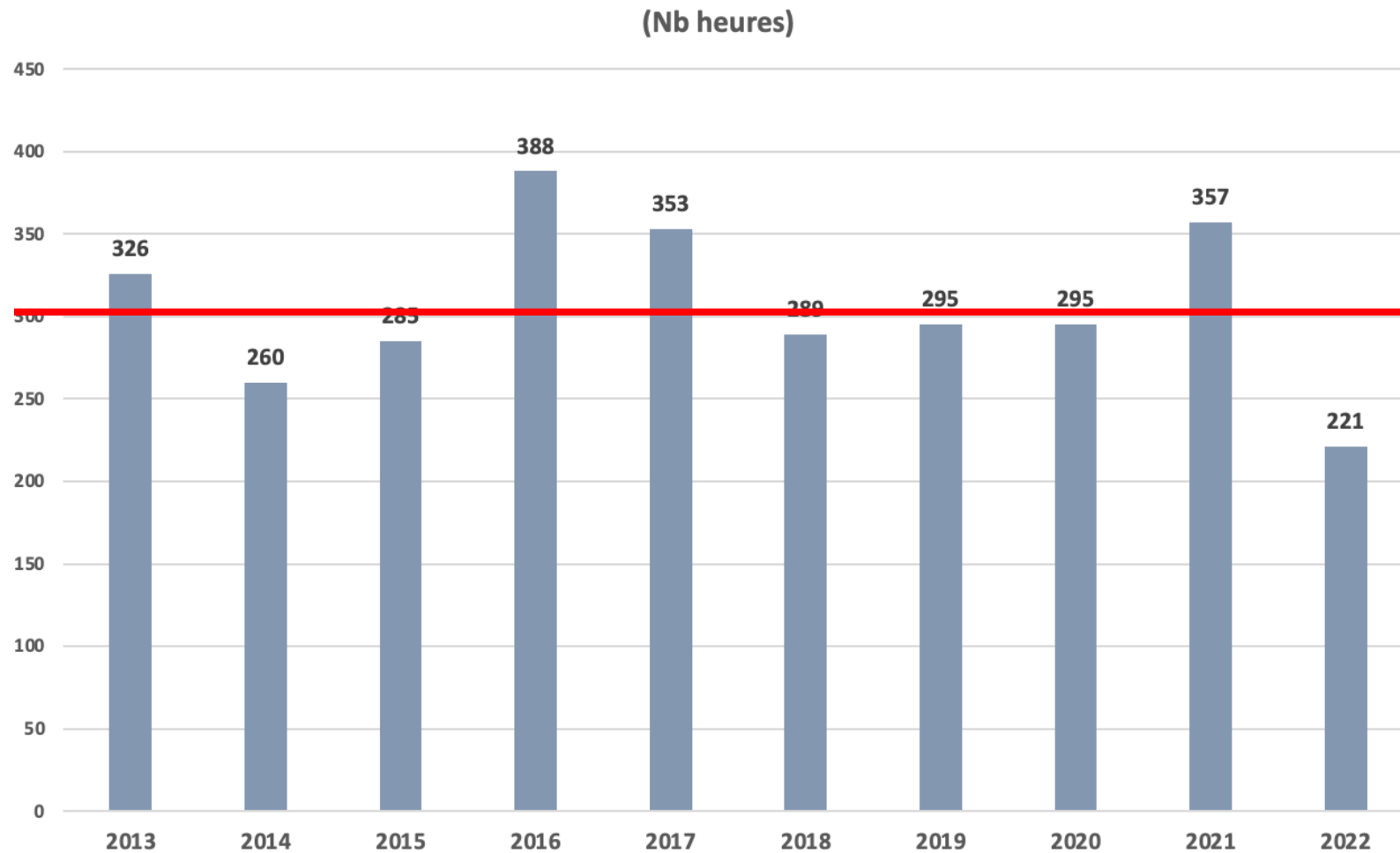
Encadrement des conditions de substitution et d'indemnisation en cas d'abandon de texte

Modalités financières relatives à la rémunération de l'écriture des épisodes de séries

Prime d'inédit et rémunération complémentaire après amortissement du coût de l'œuvre

Inclusion dans les contrats d'une clause de médiation (AMAPA)

Aucun impact du décret SMAD sur le volume de production indépendante !



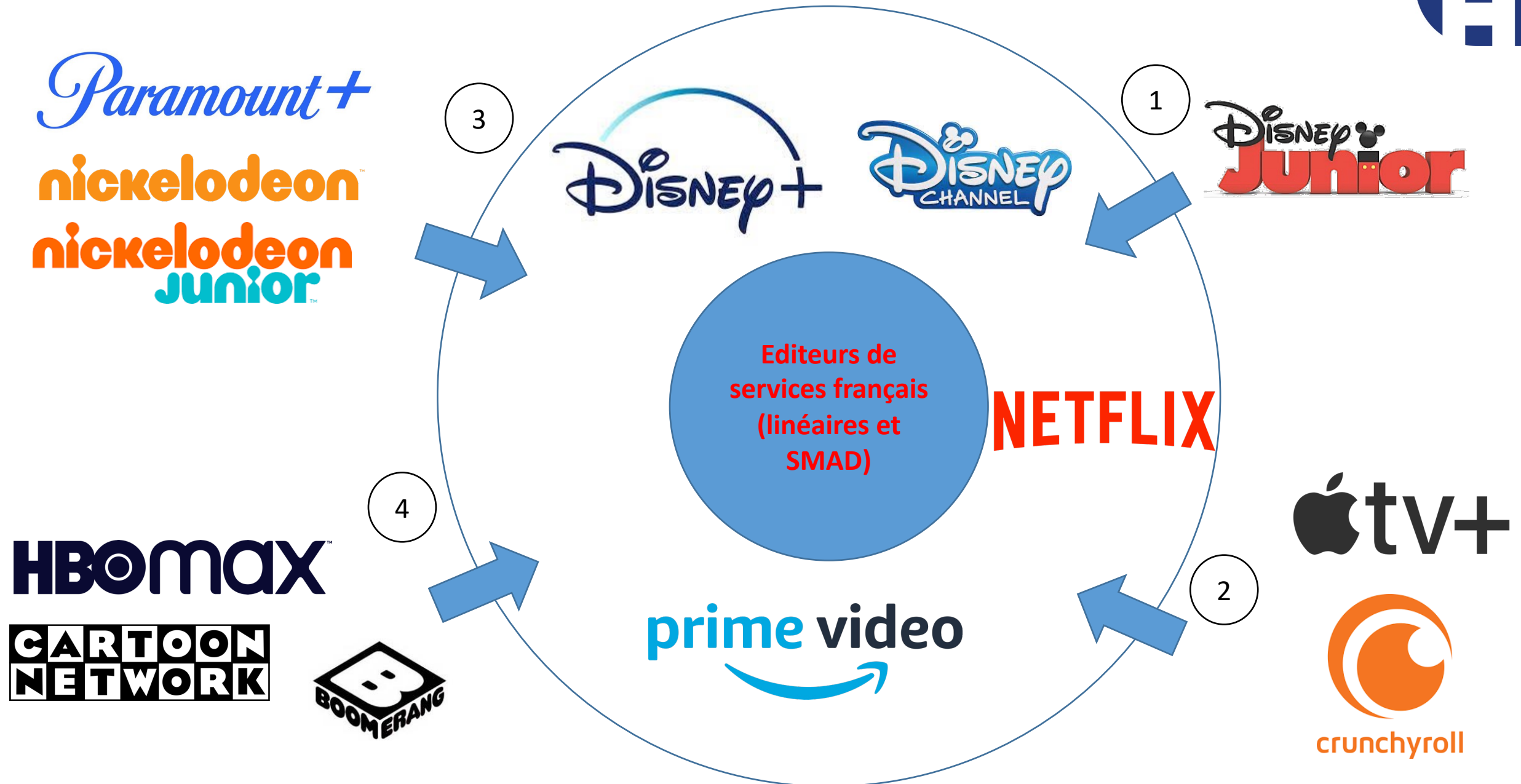
Une baisse de 38% en 2022,
plus bas niveau depuis 2003

Un volume limité de
production indépendantes
exclusivement dédiées
plateformes :

1 seule œuvre aidée par le
FSP en 2021 soit 2,5% du
volume produit (*Karaté
Mouton* - 78 x 7' de Xilam
pour Netflix)

**Aucune œuvre aidée en
2022 !**

Intégration des chaînes cabsat et PF étrangères



Conventionnement des plateformes US : une « remontada » difficile



Arcom

Part de l'animation
dans les 16% du CA
Net dévolus à
l'audiovisuel

prime video

0%



Accord du 30/11/22

5%

dont 85% EOF et 100% indépendant

NETFLIX

4,4%

dont 66% indépendant



Des discussions en cours

Disney+

3,5%

dont 66% indépendant

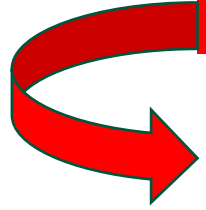


Pas de discussions

Il est temps de faire un premier bilan du décret SMAD



Le décret n°2021-793 du 22 juin 2021 relatif aux services de médias audiovisuels à la demande est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021



La clause de diversité (article 18) devait permettre en matière audiovisuelle d'assurer des financements vers les genres autres que la fiction



20% des obligations audiovisuelles pour les genres autres que la fiction



5 à 6% pour l'animation, le documentaire et le spectacle vivant.

Plafond de verre de 5% pour l'animation, prise au piège d'un benchmark avec TF1

Combiné avec la prise en compte des droits monde dans leur investissement, on aboutit à une série par an pour Netflix !

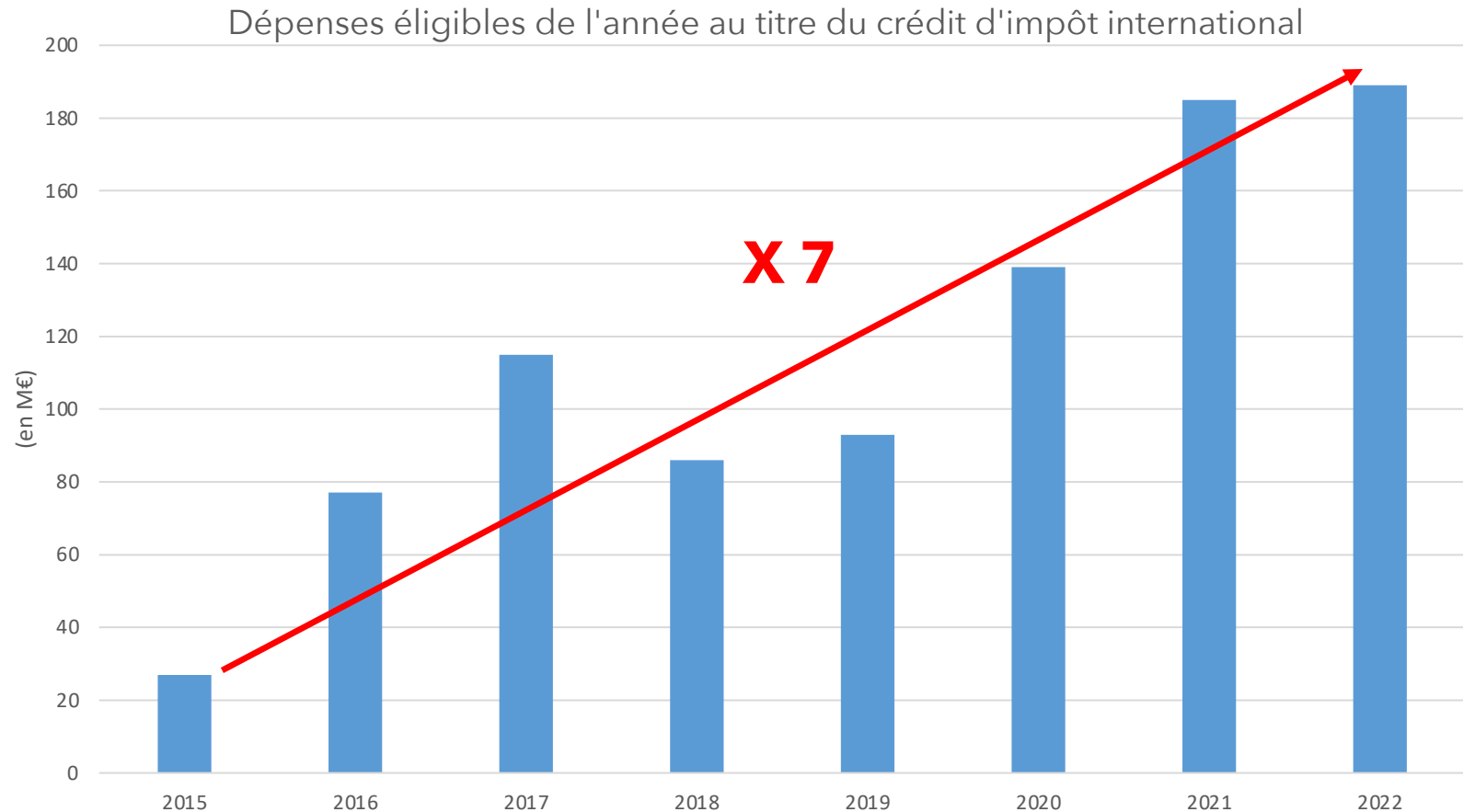
La croissance du secteur est portée exclusivement par la prestation de services auprès de clients étrangers



En sept ans, X 7 des dépenses réalisées sur le territoire français bénéficiant du crédit d'impôt international

En 2022, 23 projets d'animation ont obtenu l'agrément provisoire du C2I contre 18 en 2021 et 20 en 2020

Dont 19 séries TV et 4 longs métrages.

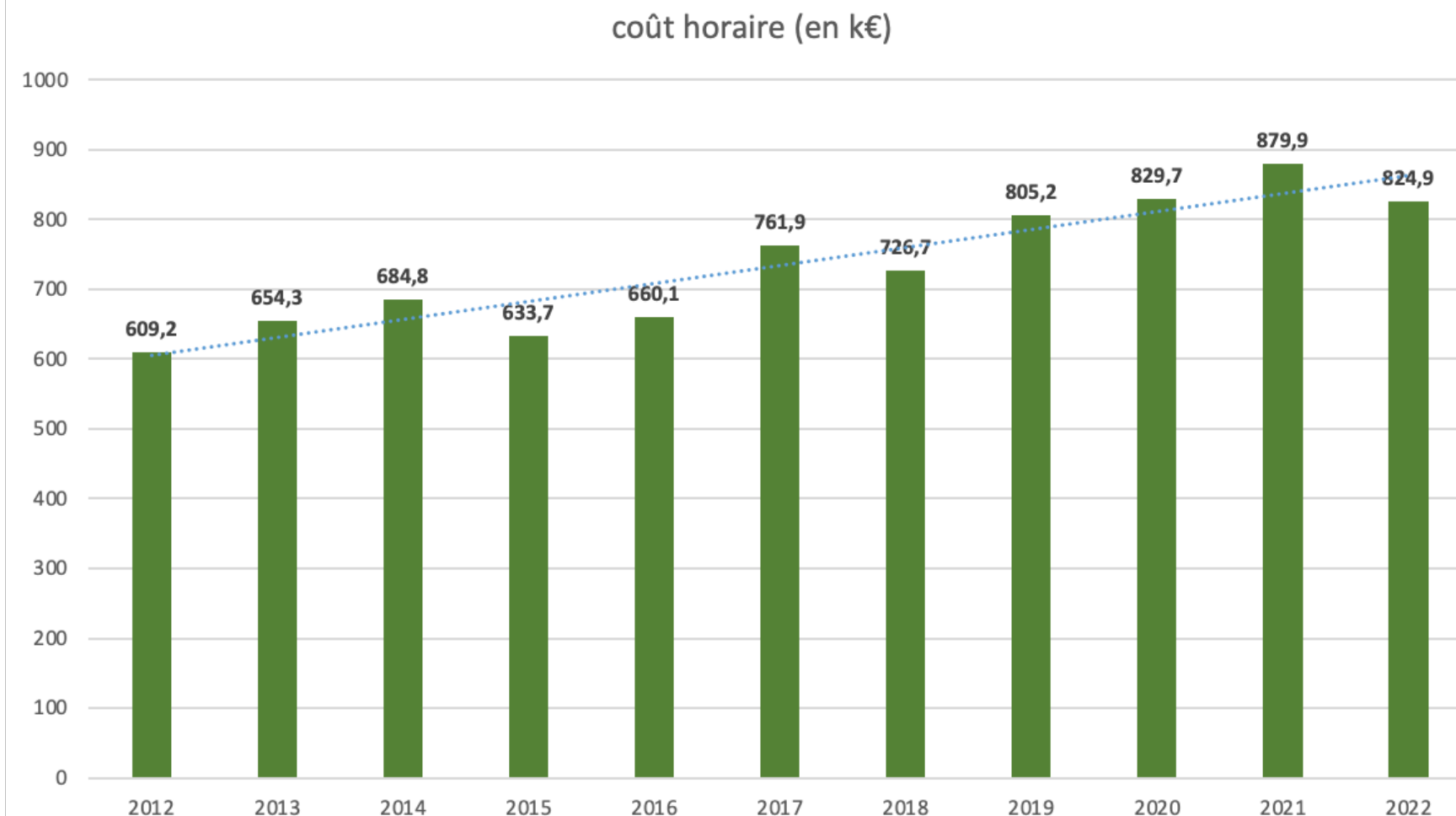


La prestation de services est devenue majoritaire dans le volume d'affaires du secteur

Un effet en ricochet sur les coûts de la production française



Depuis 2021, le coût horaire de l'animation française est supérieur à celui de la fiction



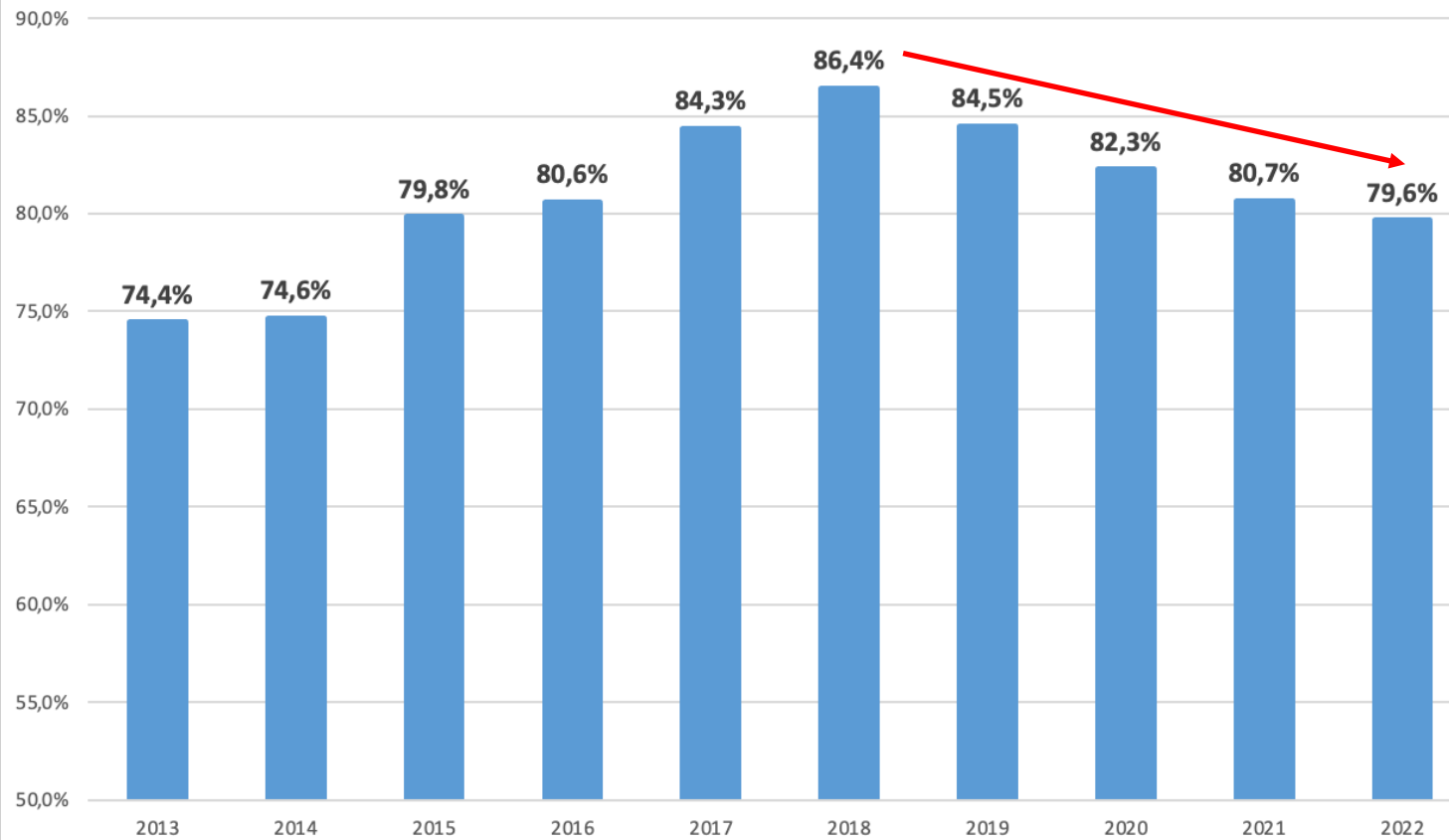
Une hausse de 26% sur 10 ans, sur fond de relocalisation et du renforcement des exigences qualitatives des diffuseurs français et internationaux

Une baisse temporaire des coûts horaires de 6% en 2022

CNC : une révision nécessaire pour éviter un mouvement de délocalisation



Taux de dépenses en France sur le coût total



Une réflexion qu'il faut coupler avec celle du crédit d'impôt pour être au rendez-vous de France 2030 et gagner la bataille de la localisation de l'emploi sur le territoire national

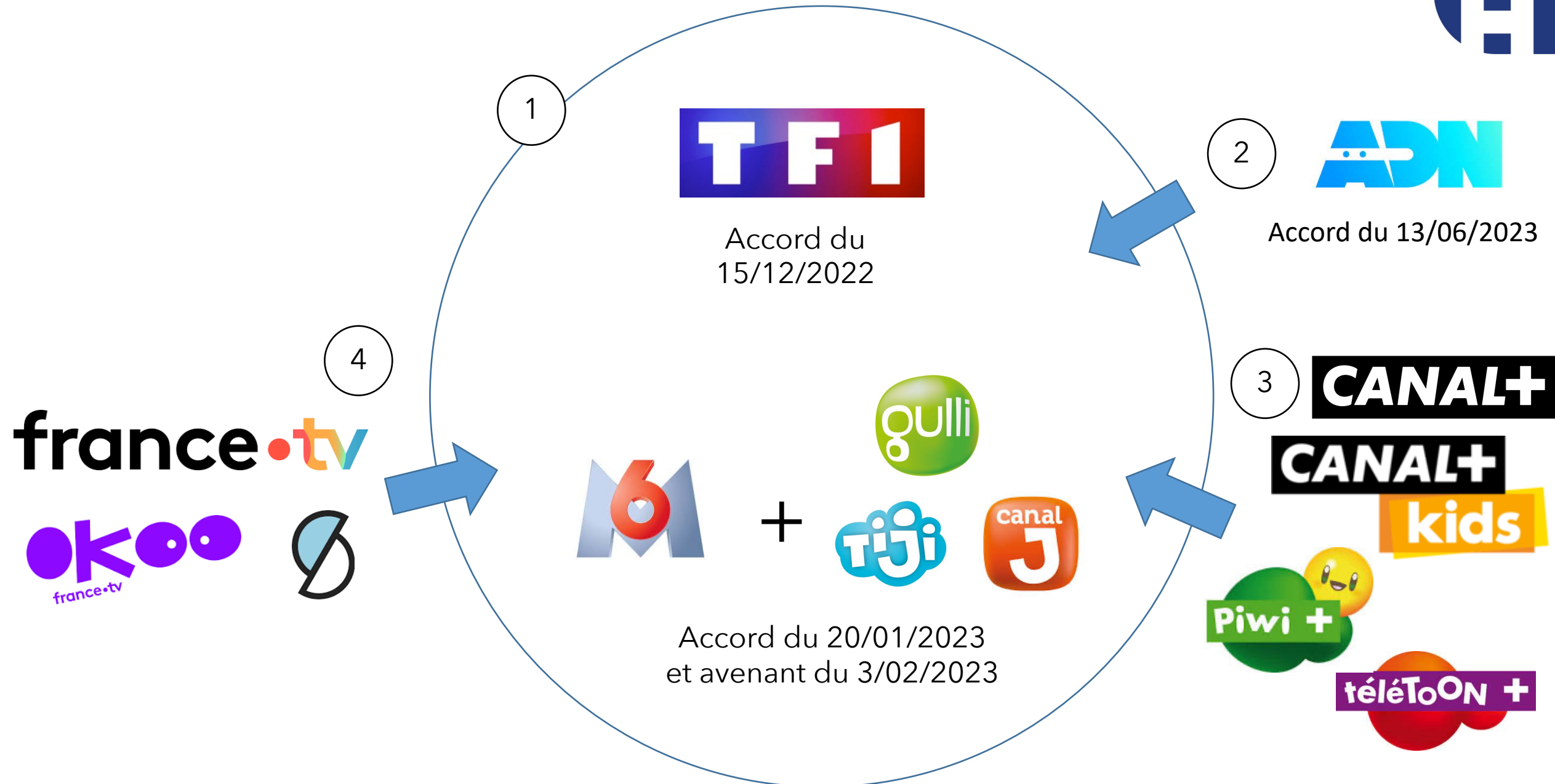
(source : CNC)

Une localisation des dépenses en diminution constante depuis 2018

Effets du Plan d'adaptation audiovisuelle 2019/2020 avec une baisse du soutien de l'ordre de 7% et de l'augmentation constante des coûts de production

Une part grandissante des dépenses n'est plus accompagnée par le CNC

Des accords en cours de renouvellement



France Télévisions : une négociation repoussée à fin 2023



Une diffusion consolidée
avec « en même temps »
le linéaire et le non-linéaire

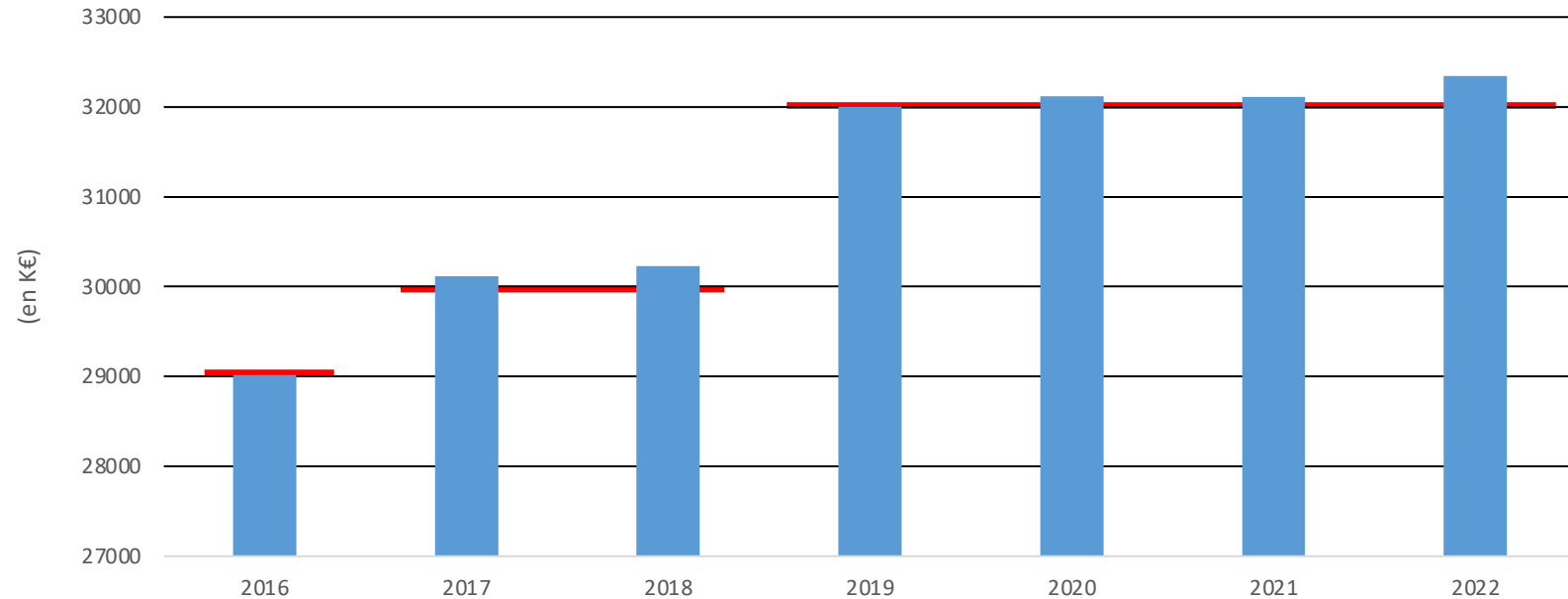
france.3
france.4
france.5



**6 375 heures d'animation
sur le linéaire en 2022
dont 75% EOF !**

**Plus de 500 millions de vidéos
vues sur Okoo en 2022 !**

Evolution des investissements de France Télévisions dans l'animation



Une obligation de 32 M€ par an respectée à l'euro près !

**Un plancher qui est en fait un plafond de 2019 à 2023
contrairement aux autres genres patrimoniaux**

Les trois objectifs de la négociation à venir



Un pourcentage d'augmentation de l'investissement à deux chiffres

Consolider l'investissement dans l'animation jeunesse TV

Aller à la conquête de nouveaux territoires, celui de l'animation ado/jeunes adultes et de la famille en prime time

Mieux accompagner le long métrage d'animation :
3 à 4 films par an

En 2022, un investissement de 650 à 750 K€ par film
qui représente 5 à 10% du budget des films

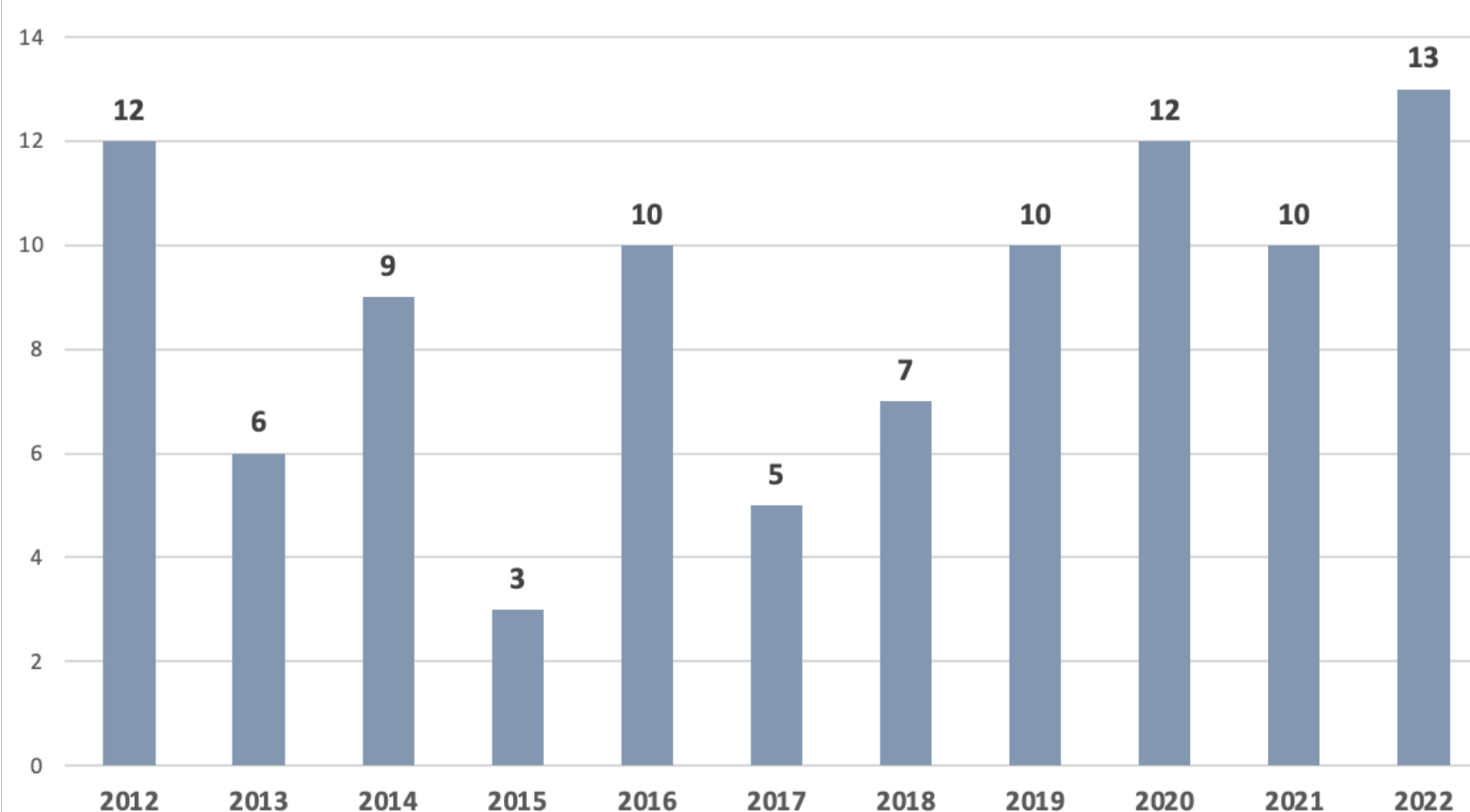
Il faut viser le million d'euros pour des budgets de 7 à 8 millions d'euros soit 15%

Animation = 3,5% des investissements de France Télévisions dans le cinéma
(le poids de l'animation est double en production audiovisuelle)

Cinéma : plus de films ... mais les budgets des FIF qui diminuent



Nombre de films d'animation



13 films agréés en 2022
dont 6 films d'initiative française

Le nombre de FIF reste stable :
5 à 7 par an depuis six ans

Miraculous, le film de Zagtoon
(film le plus cher de 2022 et le
4^{ème} film d'animation français le
plus cher de l'histoire)

Devis moyen des FIF : 14,47 M€
en 2022 contre 7,44 M€ en
2021)

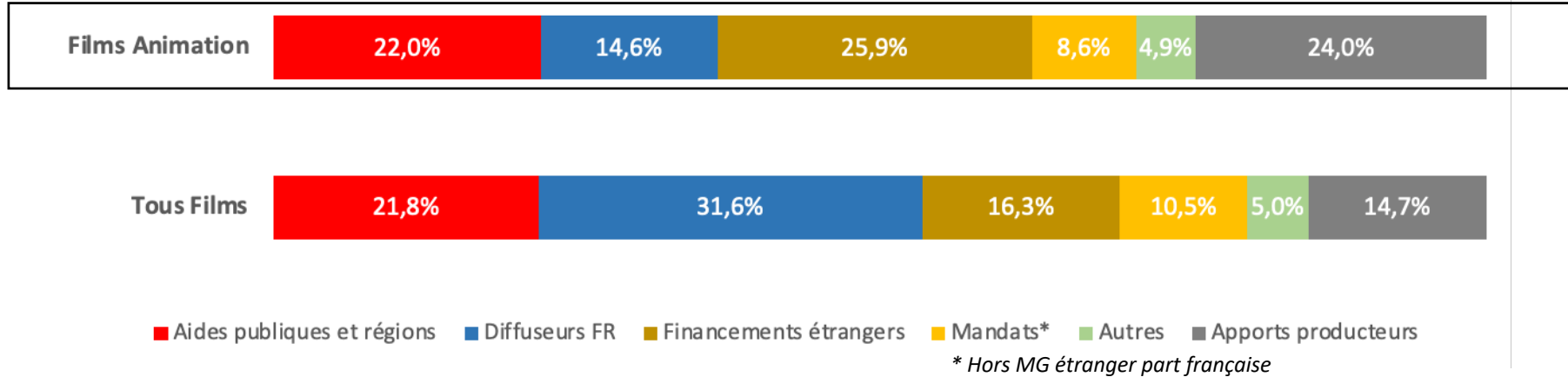
mais devis médian FIF : 5,74 M€
(un quasi plus bas historique)

Une structure de financement toujours aussi complexe



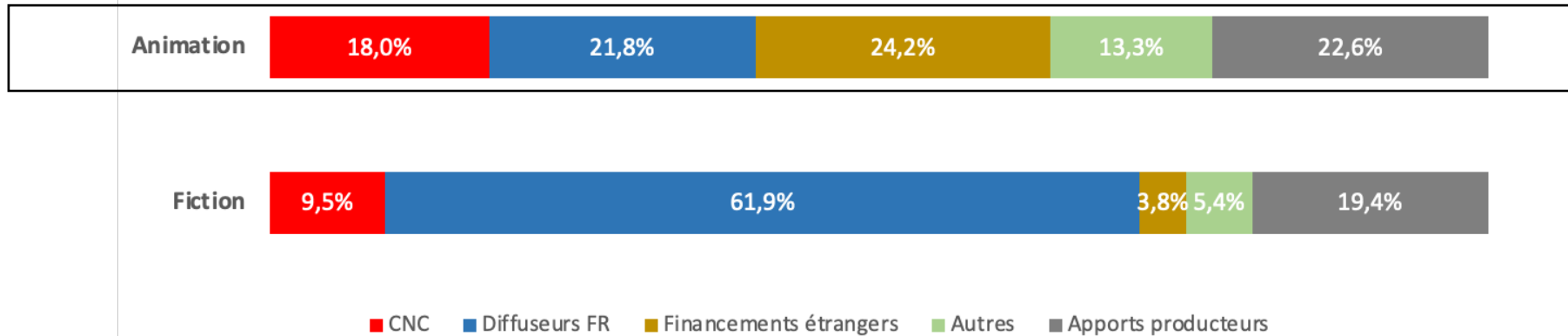
Financement définitif des oeuvres cinématographiques 2013-2022

Œuvres cinématographiques



Financement prévisionnel des oeuvres audiovisuelles en 2022

Œuvres audiovisuelles



Les aides publiques ne compensent pas en cinéma le faible investissement des diffuseurs français contrairement à la production TV

Long métrage, l'animation là aussi à la pointe de l'export



2022

4 films d'animation dans les dix premiers films français en termes d'entrées à l'étranger dont 2 films d'initiative française

6ème



de TAT Productions

8ème



de Cottonwood Media

2023

Pattie et la colère de Poséidon, n°2 à l'international en février, mars et avril avec déjà plus de 1,2 million d'entrées cumulées

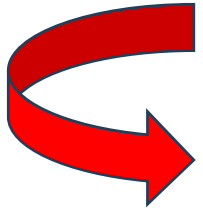


de TAT Productions

Des avancées à petits pas ...

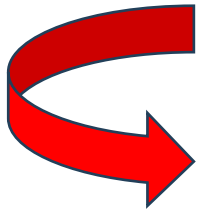


Plan animation adopté au CA du CNC le 21/09/18
Mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2019



Création d'une aide sélective de 1,5 M€ dans le cadre du fonds CVS
Bonus sur le soutien automatique cinéma mobilisé par les producteurs délégués passe de 25 à 50% pour les LM animation

CA du CNC de mars 2022 : réforme des aides CVS



Création d'une **aide aux techniques d'animation** avec une commission spécialisée
Permet de soutenir les longs métrages d'animation plus tôt au moment de leurs montages financiers

AnimFrance demande l'ouverture d'une concertation avec le CNC pour
définir un nouveau Plan Animation